

Allocution de Philippe Thuner, Président – AG 2007 – Avenches

En raison d'un ordre du jour chargé de l'assemblée interne, vous aurez remarqué que nous avons décalé le début de l'assemblée publique de 15 minutes. Dès lors, le point message du président a été retiré de l'ordre du jour. Toutefois, j'aimerais vous faire part de quelques points abordés ce matin :

L'hôtellerie vaudoise va bien. La progression des nuitées est spectaculaire dans les villes. Et fait réjouissant, les prix aussi sont de bonne tenue. Nous avons quelques soucis en montagne dus à l'hiver trop doux que nous venons de vivre, mais il est encore trop tôt pour dégager une tendance à long terme. Nous devons toutefois être attentifs et mettre l'accent sur la diversification des activités pour se dégager de la monoculture des sports de neige.

Nouvelle loi sur l'appui au développement économique

Cette loi cadre, que le Grand Conseil devrait adopter avant l'été, simplifiera les procédures d'obtention d'aides. Elle remplace 4 lois actuelles et un décret. Une seule enveloppe financière pourra être utilisée de manière optimale. Oui, à conditions que les associations économiques régionales soient assez fortes et motivées pour porter les projets touristiques. De leur dynamisme et de leur sérieux dépendra le succès de cette nouvelle loi.

La Collaboration entre hôtels

Est un sujet qui s'imposera par lui-même si les petits hôtels indépendants veulent subsister. Un outil en ligne sur internet, résultat d'une recherche appliquée de l'EHL à laquelle j'ai participé, devant faciliter les prises de décisions des hôteliers, sera opérationnel le mois prochain. Nous lancerons des groupes de travail sur ce sujet dans nos sections.

Partenariat social

Nous allons certainement entrer dans une période de turbulences. En effet, pour la 3^{ème} fois en quelques années, un tribunal arbitral a fixé le 13 décembre dernier l'augmentation de nos salaires minimaux. Et il ne les a pas simplement indexés au coût de la vie, mais a donné une augmentation des salaires réels comme s'il s'agissait d'un tarif et non de minimas. Ajoutons à cela le comportement peu fair-play d'un des nouveaux syndicats signataires de notre convention collective, imposé par le conseil fédéral et l'évolution d'un tourisme mondialisé : vous avez tous les ingrédients susceptibles de déclencher une renégociation complète de notre CCNT.

Avenir d'Hôtellerie Vaudoise

L'évolution de notre profession et surtout de ses structures de propriété ou de direction nous interpellent : les hôteliers propriétaires disparaissent de même que les directeurs d'hôtel véritables patrons de leur maison... par passion. Un jeune professionnel ne peut plus acheter un hôtel à moins d'avoir eu un papa avant lui et donc des fonds propres en suffisance. Les cadres délégués par une chaîne ou un groupe d'investisseurs les remplacent. Et leur plan de carrière ne prévoit pas qu'ils s'investissent dans une association professionnelle. Dès lors, nous devons mener une réflexion sur l'avenir à moyen ou long terme de notre association, ses buts, ses structures et son fonctionnement. Notre dernière réorganisation date de 1998 et nous devons imaginer Hôtellerie Vaudoise à l'horizon 2015. Nous sommes au début de nos travaux, mais l'assemblée de ce matin a déjà pris une grande décision pour améliorer la visibilité et la stabilité matérielle de notre corporation :

Hôtellerie Vaudoise va acquérir un immeuble pour loger ses bureaux, le bureau romand d'hotelleriesuisse, responsable de la formation professionnelle sur le plan national, les archives suisses de l'hôtellerie et peut-être d'autres partenaires touristiques. En bref, créer une maison de l'hôtellerie et du tourisme, c'est l'aspect visibilité. Et comme l'immeuble comprendra aussi des appartements, il assurera également à moyen terme une stabilité financière à Hôtellerie Vaudoise.

Voilà Mesdames et Messieurs, comme dans l'hymne vaudois...un nouveau jour se lève, il met de la joie en nos cœurs... et préfigure un avenir radieux de l'hôtellerie de ce canton.